



RENOPLAST

POLISH, LUBRIFIANT, pour MATÉRIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide
. MASSE VOLUMIQUE	710 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D' ECLAIR	Inférieur à 21 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c, Classe A1
. ODEUR	Orange
. COULEUR	Incolore
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné non inflammable autorisé en accord avec les conventions internationales pour la protection de la couche d'ozone.	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Non miscible à l' eau. Ne renferme pas solvants halogénés (pas de solvants chlorés tels que trichloréthylène, perchloréthylène, chlorure de méthylène, etc...) ni d' hydrocarbures aliphatiques ou aromatiques d'origine pétrolière : toluène, xylène, benzène, etc...
- . Ne contient pas de silicones. Nettoie rapidement les surfaces, enlève les poussières, salissures. Agent de glisse, évite les phénomènes d'adhérence. Apporte des fonctions lubrifiantes qui favorisent, les mouvements des petits mécanismes, articulations, glissières, etc...
- . Redonne de l'éclat, de la brillance aux surfaces ternies : tableau de bords, capots de machines, garnitures plastiques, surfaces en skaï, stratifiés, etc...
- . Protège les surfaces en retardant l'incrustation des salissures sur les surfaces traitées.
- . Est utilisé par les carrossiers, garages, les services techniques dans l'industrie, les imprimeries, menuiseries, etc...



MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Bien agiter l' aérosol avant utilisation. Utilisation multiposition.. Pulvériser uniformément sur surface propre et parfaitement sèche à une distance de 15 - 20 cm en couches régulières ou selon le cas sur un chiffon propre.
- . Nettoyer avec le chiffon, et afin d'obtenir une surface brillante, terminer en frottant, sans pression excessive.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.